Questions orales

Mme Diane Marleau (Sudbury): Monsieur le Président, ma question s'adresse au même ministre.

Je veux connaître la vraie raison qui se cache derrière ces belles paroles. Le propriétaire du second emplacement n'est-il pas le beau-frère du député de Timiskaming?

M. Dave Worthy (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, je suis terriblement déçu, car la députée m'avait confié plus tôt aujourd'hui qu'elle savait que ce facteur n'avait rien à voir là-dedans.

Des voix: Oh, oh!

M. Worthy: Je peux dire, monsieur le Président, que le beau-frère en question n'est pas mêlé à ce projet. Il détient simplement une participation minoritaire dans un terrain qui pourrait servir dans l'exécution de ce contrat, mais je voudrais rappeler à la députée que sa façon de procéder ne lui rapportera rien, ni à elle ni à son parti.

Une voix: Ça rapportera au beau-frère en tout cas.

Mme Copps: Qu'est-ce qu'on ne ferait pas pour la famille?

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Russell MacLellan (Cap-Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Il sait certainement que les États—Unis ont imposé des droits compensateurs de 105 p. 100 contre l'importation de rails d'acier trempé fabriqués par la société Sysco, même si le seul autre producteur en Amérique du Nord est en retard de 18 mois dans ses commandes, et que cette mesure nuit beaucoup à la société Sydney Steel.

La France et le Japon fournissent actuellement ces rails aux États-Unis même s'ils n'ont pas d'accord de libre-échange avec ce pays, mais le Canada ne peut pas le faire.

• (1500)

Je veux savoir ce que le gouvernement compte faire pour se débarrasser de ces droits compensateurs afin que la société Sydney Steel ait des chances égales de livrer concurrence aux autres fournisseurs sur le marché américain.

L'hon. William C. Winegard (ministre des Sciences): Monsieur le Président, une des raisons pour lesquelles nous avons l'Accord de libre-échange, c'est justement pour pouvoir nous opposer à l'imposition de droits compensateurs contre nous, et c'est exactement ce que nous faisons.

M. Russell MacLellan (Cap-Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, les États-Unis ont besoin d'importer ces rails et la Sydney Steel a besoin de ce marché.

Pourquoi le gouvernement ne prend-il pas des mesures pour se débarrasser de ces droits compensateurs et pour donner au Canada atlantique, et particulièrement au Cap-Breton, ce qu'il a dit que l'Accord de libreéchange leur donnerait?

L'hon. William C. Winegard (ministre des Sciences): Monsieur le Président, nous prenons des mesures pour protester contre ces droits compensateurs. Nous faisons exactement ce que vous nous avez demandé de faire.

[Français]

L'AGRICULTURE

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable des grains. Au cours des dernières heures, nous avons pu constater que ses collègues, qui se sont rendus à Genève rencontrer M. Dunkel, sont sortis de la rencontre sur les rotules. Effectivement, le ministre du Commerce international nous a confié qu'il n'avait pas été submergé d'appuis, tandis que le ministre de l'Agriculture a dit lui-même que le Canada semblait incapable d'obtenir l'appui nécessaire au renforcement de l'article XI. Il se demande par la suite pourquoi les producteurs sont inquiets.

Monsieur le Président, à partir du moment où les ministres seniors de ce gouvernement ont fait un aveu d'impuissance hier, à Genève, est-ce que le premier ministre est prêt à prendre lui-même le bâton du pèlerin pour aller s'assurer que l'article XI soit maintenu et renforcé tel qu'ils l'ont promis au moment du débat sur le libre-échange?

[Traduction]

L'hon. Charles Mayer (ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Céréales)): Monsieur le Président, à ma connaissance, personne n'est sorti à genoux, si c'est ce que le député veut laisser entendre. J'ai lu, du début à la fin, la transcription de la conférence de presse que les deux ministres ont tenue là-bas. Voici ce qui s'est produit. Ils ont eu la chance d'exposer très explicitement et très directement leurs arguments au directeur général du GATT, M. Dunkel, de manière que la position du Canada soit clairement comprise. Le député et la population qu'il représente s'attendent sûrement à ce que, à titre de gouvernement,